

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 mars 2017**

Membres en exercice : 19
Membres présents : 16
Votants : 18
Date de convocation : 16 mars 2017

Le vingt-trois mars deux mil dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Benoît COUTEAU, Marie-Jeanne CAILLÉ, Françoise MÉNARD, Pascal BOUTON, Isabelle COUTEAU, adjoints au Maire, Céline GRUAU, Pascal LAURENT, Michel DELHOMMEAU, Sophie RICHARD, Laurence BLANCHARD, Rodolphe BORRÉ, Blandine PERTHUY, Jean-Pierre DZIOBA, Marie-Thérèse LAINE, Guy BLANCHARD, Gwladys BRANGER

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ : Albert MÉCHINEAU, Philippe CHÉNEAU
ÉTAIT ABSENT : Thérèse LEMASSON

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Laurence BLANCHARD

01	Budget communal
----	-----------------

Vote du compte administratif 2016

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2016 qui présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses :	1 173 968,62 €
Recettes :	1 901 304,97 €
Résultat excédentaire :	727 336,35 €

Section d'investissement

Dépenses :	1 032 417,30 €
Recettes :	650 313,91 €
Résultat déficitaire :	382 103,39 €

Restes à réaliser

Dépenses	832 475,75 €
Recettes	1 129 533,49 €

Monsieur le Maire quitte la séance, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2016 de la commune à l'unanimité.

02	Présentation du compte de gestion
----	-----------------------------------

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte de gestion 2016 du trésorier municipal, qui présente les mêmes résultats que le compte administratif 2016 de la commune.

03	Affectation des résultats 2016
----	--------------------------------

Le conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'année 2016, soit 727 336,35 € de la manière suivante

Art 1068 – affectation en section d'investissement	85 045,65 €
Art 002- Excédent de fonctionnement reporté	642 290,70 €

04	Vote du budget primitif 2017
----	------------------------------

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2017 de la commune qui s'équilibre comme suit

Section de fonctionnement :	2 143 948,50 €
Section d'investissement :	4 121 448,88 €

05	Budget assainissement
----	-----------------------

Vote du compte administratif 2016

Le Maire quitte la séance pour procéder au vote. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2016 de l'assainissement qui présente les résultats suivants

Section d'exploitation

Dépenses :	150 593,79 €
Recettes :	173 170,12 €
Résultat excédentaire :	22 576,33 €

Section d'investissement

Dépenses :	191 283,61 €
Recettes :	256 362,30 €
Résultat excédentaire :	65 078,69 €

06	Présentation du compte de gestion 2016
----	----------------------------------------

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2016 du trésorier municipal qui présente les mêmes résultats que le compte administratif 2016

07	Affectation des résultats 2016
----	--------------------------------

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement de 22 576,33 € de la manière suivante :

Art 002 Excédent de fonctionnement reporté 22 576,33 €

Le résultat d'investissement d'un montant de 65 078,69 € sera affecté de la manière suivante

Art 1068 Affectation en section d'investissement 65 078,69 €

08	Vote du budget primitif 2017
----	------------------------------

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de la commune qui s'équilibre comme suit :

Section d'exploitation : 178 706,33 €

Section d'investissement : 650 872,85 €

09	Subventions aux associations
----	------------------------------

Le Conseil Municipal décide de reporter le vote des subventions aux associations lors du prochain conseil municipal du 20 avril 2017, faute de questionnement de certains élus.

10	Acquisitions terrains BOCHARD et Maisdonnières
----	------------------------------------------------

Le conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à engager des pourparlers avec Monsieur René MENARD en vue de l'acquisition de la parcelle lui appartenant, cadastrée 100YP6, d'une superficie de 1 674 m², située en zone 2AU Clos de BOCHARD. Françoise MENARD sort pour ne pas participer au débat, ni au vote.

Le conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à engager des pourparlers avec Madame GIRAUD en vue de l'acquisition de la parcelle lui appartenant, cadastrée 100ZC62, d'une superficie de 3 389 m², située en zone 1AU les Maisdonnières.

11	Informations sur projets de délibérations
----	-------------------------------------------

- Gouvernance des mandats d'adjoints

12	Questions diverses
----	--------------------

Retour sur le marché cantine

Retour sur la consultation du 17 décembre 2016

Information sur la salle des pampres d'or ; il faut définir l'objet de destination de cette salle (fête de famille, vœux de la municipalité, théâtre) car cela aura une incidence sur le classement de celle-ci au niveau de la sécurité (2L + 700 personnes). La borne devra être entre 300 à 704 personnes.

Conseil de mai, l'avant-projet définitif (ADP) sera présenté

Une étude sur la chaufferie collective est en réflexion. Une énergie renouvelable mutualisée avec d'autres sites.

Le 20 avril, un rendez-vous est donné à 19h à la nouvelle mairie avant le conseil pour la visite des locaux, Mr BOUCHER de la presse est invité.

La réception de la salle des conseils est programmée le 28 mars 2017.

